
Déclaration de Monsieur Edgar Faure Ministre de l'Education Nationale (Assemblée Nationale. 24 juillet 1968).

Numéro d'inventaire : 2002.01296

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Documentation (La) Française (Paris)

Date de création : 1968

Description : Brochure grand format non broché.

Mesures : hauteur : 270 mm ; largeur : 210 mm

Mots-clés : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)

Filière : non précisée

Niveau : non précisée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 29

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

*DÉCLARATION
DE MONSIEUR EDGAR FAURE
MINISTRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE*

(Assemblée Nationale - 24 juillet 1968.)

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE



MINISTERE
DE
L'EDUCATION NATIONALE

LE MINISTRE

Madame, Monsieur,

J'ai pensé devoir vous adresser le texte intégral de la déclaration que j'ai faite à l'Assemblée Nationale le 24 juillet dernier, ainsi que des extraits de mes interventions lors du débat qui a suivi.

Il dépend de vous, Enseignants, que nos enfants et la Nation tout entière disposent de l'éducation qui permettra la construction d'une société plus dynamique, plus généreuse et plus juste, offrant à chacun la possibilité d'y trouver sa meilleure place.

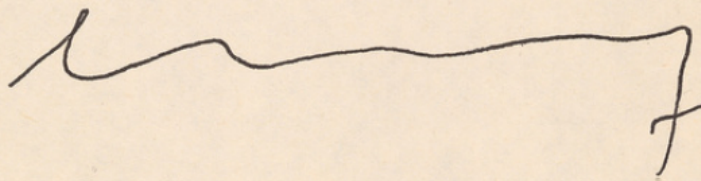
Prenant en charge le Ministère de l'Education Nationale, je devais m'adresser d'abord au Parlement pour lui soumettre les choix et les intentions du Gouvernement parce que l'Education Nationale est l'affaire de la Nation dans son ensemble.

Mais qui pourrait méconnaître l'importance de votre mission ?

J'ai donc tenu à mettre à la disposition de chacun d'entre vous ce document pour lui permettre de l'examiner à loisir et, à l'occasion, de s'y référer.

Vos suggestions et vos remarques, dans la tâche difficile qu'est la mienne, me seront précieuses et c'est avec beaucoup d'intérêt que je prendrai connaissance de celles que vous jugerez bon de m'adresser.

Songeant à la prochaine rentrée (qui d'entre nous n'y pense ?), je tiens à vous exprimer ma confiance et mes vœux de succès dans une noble et difficile tâche.



EDGAR FAURE.

— 1 —

INTRODUCTION

PARTICIPATION, DEMOCRATISATION ET RENOUVELLEMENT

Monsieur le président, mesdames, messieurs, mes chers collègues, le Gouvernement et le Parlement ont communément souhaité qu'un débat sur les problèmes de l'éducation nationale prenne place avant la fin, désormais imminente, de votre première session.

Il m'appartient d'ouvrir ce débat par une déclaration.

Cette déclaration ne sera pas une revue complète et détaillée de toutes les rubriques que comporte la gestion de mon ministère. La brièveté du délai dont j'ai disposé rendrait téméraire une telle entreprise et, au demeurant, ce n'est pas ce que vous attendez aujourd'hui.

Elle ne sera pas non plus un ensemble planifié de mesures formellement arrêtées et prêtes à être appliquées. Car, même si nous en avons les moyens, cette méthode ne serait pas conforme aux indications qui ont été données par le Président de la République et par le Premier ministre, c'est-à-dire à l'esprit du dialogue et au thème de la participation. Notre sujet est dominé par ce thème. C'est même à son propos que le terme de « participation » a été pour la première fois avancé et, bien que son usage se soit étendu à d'autres aspects de la vie sociale, c'est sans doute dans le domaine de l'éducation nationale que son application est immédiatement la plus impérieuse, qu'elle est le plus rapidement possible et que, par là-même, elle peut prendre valeur d'efficacité et force d'exemplarité.

● Pas de charte octroyée.

Ainsi, il n'est pas dans ma pensée de vous présenter une charte octroyée de l'Université, même si j'étais convaincu de son excellence. Le ministre de l'éducation nationale est prêt pour les semaines qui viennent à écouter les interlocuteurs, à prendre en considération les propositions et à envisager toutes les formes de l'information et de l'échange qui paraîtront opportunes.

Participation parlementaire.

Au moment où nous confirmons l'esprit de participation à l'adresse de l'Université, c'est-à-dire des étudiants et des enseignants, il est normal qu'à l'intérieur des pouvoirs publics cette participation soit offerte aux parlementaires qui représentent l'ensemble de la population.

Ce débat a pour objet de nous faire savoir vos suggestions et vos avis, en même temps qu'il vous permettra de connaître la ligne générale de notre pensée et les réponses que nous pouvons fournir à vos questions.

La responsabilité de l'Etat.

En effet, la méthode qui a été choisie et l'esprit nouveau qui a été défini, s'ils éloignent certaines procédures contraignantes ou certaines attitudes dogmatiques, ne signifient pas pour les pouvoirs publics l'indifférence, l'apathie, l'irresponsabilité. **L'Etat est débiteur de l'enseignement envers la jeunesse et, plus généralement, il est débiteur de l'éducation envers la nation.**

Une revision déchirante.

Ce devoir même impose au ministère que j'ai l'honneur de diriger et qui a rendu de si grands services ce que l'on appelle une « revision déchirante » de ses habitudes, de ses structures et de ses doctrines.

Nul n'en doute depuis la tourmente de mai et nul ne pense non plus qu'il s'agit là d'un épisode passerager de son existence.

Toute réforme de l'Université implique au préalable une réflexion attentive et objective sur le mouvement ou les mouvements d'étudiants. Il est possible que ces mouvements aient été provoqués ou exploités par des doctrinaires qui poursuivaient une entreprise plus vaste ; il est probable qu'ils ont été enflés des forces anarchistes que comporte toute génération d'étudiants et particulièrement celle-ci.